



Par dépôt électronique¹ seulement

Le 23 août 2022

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec - Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'approbation du Transporteur pour le renforcement du réseau à 315 kV de l'Est de l'Île de Montréal
Décision D-2022-096 - Frais
Votre dossier : R-4180-2021
Notre dossier : R062428

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité confirme le paiement des frais de participation dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2022-096 rendue par la Régie de l'énergie le 28 juillet 2022.

Intervenants	Frais octroyés
AHQ-ARQ	25 029,00 \$
FCEI	16 006,20 \$

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

c.c. intervenants (par courriel seulement)

¹ Aucune copie papier ne sera transmise.